



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création

Question écrite n° 39367

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 14 février 2013 portant sur les dispositifs de soutien à la création d'entreprises. Ce rapport préconise de réintégrer les crédits consacrés à NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) dans les circuits habituels de financement, des prêts d'honneur (pour la partie prêt) et de soutien à l'accompagnement, et de supprimer NACRE. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39367

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10481

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)